



4 avril 2024

CIRCULAIRE CTOI 2024-18

Madame/Monsieur,

DEMANDE DU STATUT D'OBSERVATEUR DE LA PART DE LA GERMAN OCEAN FOUNDATION

Veuillez trouver, ci-joint, un courrier émanant de la German Ocean Foundation demandant à participer en tant qu'Observateur aux processus de la Commission des Thons de l'Océan Indien.

Conformément à l'Article XIV du Règlement intérieur de la CTOI, les Parties contractantes de la Commission pourraient souhaiter autoriser la German Ocean Foundation à y prendre part en qualité d'Observateur compte tenu de l'intérêt manifesté envers la CTOI, comme indiqué dans la lettre ci-jointe. Ainsi, à moins que des objections ne soient reçues dans les 30 jours suivant la date de la présente Circulaire, le Secrétariat de la CTOI considérera que le Secrétaire exécutif est autorisé à adresser une invitation à cet observateur potentiel en vue de participer aux réunions de la CTOI en conséquence.

Veuillez noter qu'étant donné que cette demande a été présentée moins de 60 jours avant la Session de la Commission de 2024 (S28) et que si cette demande est acceptée, la German Ocean Foundation sera invitée à assister à la Session de 2025 (S29) seulement.

Cordialement,

Paul de Bruyn
Secrétaire exécutif

Pièces jointes :

- Courrier de la German Ocean Foundation

Distribution

Parties contractantes de la CTOI : Australie, Bangladesh, Chine, Comores, Union Européenne, France (Territoires), Inde, Indonésie, Iran (Rép. Islamique d'), Japon, Kenya, Rép. de Corée, Madagascar, Malaisie, Maldives, Maurice, Mozambique, Oman, Pakistan, Philippines, Seychelles, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Rép. Unie de Tanzanie, Thaïlande, Royaume-Uni, Yémen. **Parties coopérantes non-contractantes :** Liberia **Organisations intergouvernementales, organisations non-gouvernementales. Présidente de la CTOI. Copie :** Siège de la FAO, Représentants de la FAO auprès des CPC.

Ce message est envoyé uniquement par email.

Commission des Thons de l'Océan Indien
Le Chantier Mall
PO Box 1011
Victoria, Mahé,
Seychelles

Hambourg, 27.03.2024

Cher Secrétariat de la Commission des Thons de l'Océan Indien,

La German Ocean Foundation est une ONG de défense de l'environnement active au niveau international et immatriculée en tant qu'organisation caritative en Allemagne. La fondation a été fondée en 2015 par Frank Schweikert et compte actuellement 5 employés ainsi que plusieurs conseillers scientifiques et est soutenue par plus de 100 volontaires.

La fondation se consacre à la conservation marine en plaçant l'accent sur la sensibilisation du public et des activités de plaidoyer et de recherche en tant que principaux piliers de la transition vers des écosystèmes marins en bonne santé en Europe et dans le monde entier. Nous sommes basés en Allemagne et organisons des expéditions de recherche à bord de notre propre bateau de recherche, l'Aldebaran, qui devient également le lieu de résidence de dizaines de jeunes scientifiques et étudiants lorsque nous organisons notre « Ocean award challenge » annuel. En outre, nous rassemblons plus de 100 ONG de conservation de l'océan tous les ans pour un programme éducatif interactif dans le cadre du salon BOOT qui se tient chaque année à Düsseldorf, et qui est l'occasion pour les scientifiques et les ONG de présenter leurs études et permet aux enfants de découvrir et d'acquérir des connaissances sur nos océans et l'urgence immédiate de protéger les écosystèmes marins et la biodiversité qu'ils abritent.

La German Ocean Foundation n'est pas seulement active en Allemagne et en Europe mais œuvre aussi au niveau international en axant ses efforts sur la conservation de la biodiversité et la réduction de l'impact des pêches sur la perte de biodiversité. Ainsi, nous soutenons les travaux d'autres ONG, comme Sharkproject, dans leurs travaux stratégiques au sein des ORGP en ce qui concerne les requins dans le cadre de plusieurs campagnes, par exemple en vue d'une interdiction de rétention du requin taupe bleu dans l'Atlantique Nord, à travers la promotion de politiques à cet égard en Allemagne et dans l'Union européenne.

Dans le cadre de nos actions de promotion de l'océan, nous menons et encourageons des activités de pêche durables depuis plus d'une décennie et avons ainsi participé à plusieurs évaluations du MSC et à la dernière révision du référentiel des pêches du MCS en tant que membre du Make Stewardship Count, une coalition internationale de plus de 90 ONG et scientifiques préconisant des améliorations de la pêche durable en portant l'accent sur la réduction des impacts de la pêche sur les prises accessoires et les écosystèmes (Principe 2 de la FSR du MSC).

Actuellement, nous intensifions nos activités internationales et prévoyons d'élargir les expéditions de recherche à bord de notre navire à l'hémisphère sud, en travaillant avec les pêches à petite échelle de l'Atlantique sud à la durabilité de la pêche et la réduction des prises accessoires d'élastomobranches et en organisant des programmes éducatifs locaux auprès des communautés. Par conséquent, nous participerons plus activement aux pêches de thons et souhaiterions devenir un observateur auprès de la CTOI, déterminés à assurer la conservation et la gestion des stocks de thons et de plusieurs stocks de requins de l'Atlantique.

Les poissons représentent une importante source de protéines pour des milliards de gens sur notre planète et les produits de la mer sont vitaux pour les moyens d'existence de nombre d'entre eux, surtout dans les pays en développement de l'hémisphère sud qui sont lourdement tributaires d'océans sains pour leur subsistance et leurs revenus. Nous sommes engagés en faveur de la gestion durable des stocks de poissons et reconnaissons l'importance des mesures de conservation et de gestion adoptées par les ORGP en vue de réduire l'impact des pêches sur les écosystèmes marins et les espèces marines menacées. L'utilisation durable des ressources marines et la conservation à long terme de la biodiversité des écosystèmes marins sont actuellement des tâches complexes mais essentielles que nous devons entreprendre et dans lesquelles les ORGP thonières jouent un rôle important.

Par conséquent, nous envisageons de devenir un observateur auprès de la CTOI comme suite logique, notamment car la CTOI a démontré être un chef de file dans la gestion des requins ces deux dernières années, en adoptant une interdiction de rétention du requin taupe bleu dans le Nord et un TAC alloué pour le Sud, conformément à l'avis scientifique, et a récemment commencé à gérer les stocks de requins peau bleue de l'Atlantique en développant des stratégies d'exploitation pour ces deux stocks dans un proche avenir et en mettant déjà en œuvre un TAC alloué pour les deux stocks à partir de cette année.

En tant que superprédateurs, les requins sont indispensables pour des écosystèmes en bonne santé et la biodiversité de nos océans mais ils sont exposés à un risque croissant d'extinction au niveau mondial du fait des activités de la pêche industrielle ces 50 dernières années. Avec les trois quarts de toutes les espèces de requins océaniques déjà classés comme « Menacées » par l'IUCN et un nombre croissant d'espèces de requins précédemment classées comme « Données insuffisantes » désormais classées comme « Menacées » au fur et à mesure de la disponibilité des données, il s'agit assurément d'un important défi que doivent relever toutes les ORGP. En outre, les requins ne sont plus en mesure de jouer leur rôle dans l'écosystème lorsque les stocks sont au bord de l'effondrement du fait qu'ils sont déjà surexploités et que la surpêche se poursuit en l'absence de mesures efficaces et de connaissances sur la mortalité par pêche totale car la déclaration des données de capture, d'effort et de rejets spécifiques aux espèces reste inappropriée pour la plupart des requins.

Des procédures de gestion des pêches robustes, incluant des règles de contrôle de l'exploitation avec des points de référence cibles, limites et seuils, devraient donc être développées pour tous les stocks de poissons pêchés commercialement, y compris les requins. De surcroît, des mesures d'atténuation des prises accessoires efficaces sont nécessaires afin d'éviter la capture et de réduire la mortalité des espèces non-souhaitées, y compris des espèces de requins menacées, qui ne doivent pas être retenues et sont donc rejetées par les pêcheries. Nous considérons que cela est une importante mission pour l'ensemble des ORGP thonières qui jouent ainsi également un rôle important dans la conservation mondiale des requins.

Participer aux efforts de conservation au sein des principales ORGP thonières revêt une grande importance pour nous et, en tant qu'organisation européenne, la CTOI est de toute évidence l'ORGP la plus importante avec laquelle collaborer.

Nous vous serions donc reconnaissants de bien vouloir nous accorder le statut d'observateur auprès de la CTOI et nous vous prions de bien vouloir étudier notre candidature et de nous en informer dès que possible. Nous prévoyons également d'assister à la réunion de la Commission de cette année en présentiel et soumettrons une lettre de créances lorsque notre statut d'observateur aura été approuvé.

C'est la première fois que nous sollicitons le statut d'observateur auprès de la CTOI et notre statut d'observateur n'a jamais été révoqué. N'hésitez pas à me contacter pour toute question supplémentaire

Cordialement,

Frank Schweikert